

Plateforme solidaire

Avril
2024

Besoins criants, solutions insuffisantes...

La plateforme solidaire mise en place en juillet 2021 par la CCAS avait pour ambition de répondre aux besoins évidents d'hébergement des étudiants. Elle était censée constituer une initiative pérenne, à travers un système de mise à disposition de logements. Cependant, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes.

Le constat est clair : malgré une forte demande en hébergement, le nombre d'annonces disponibles reste très faible. Cette disparité entre l'offre et la demande souligne les limites de la plateforme à encourager les bénéficiaires à proposer des hébergements.

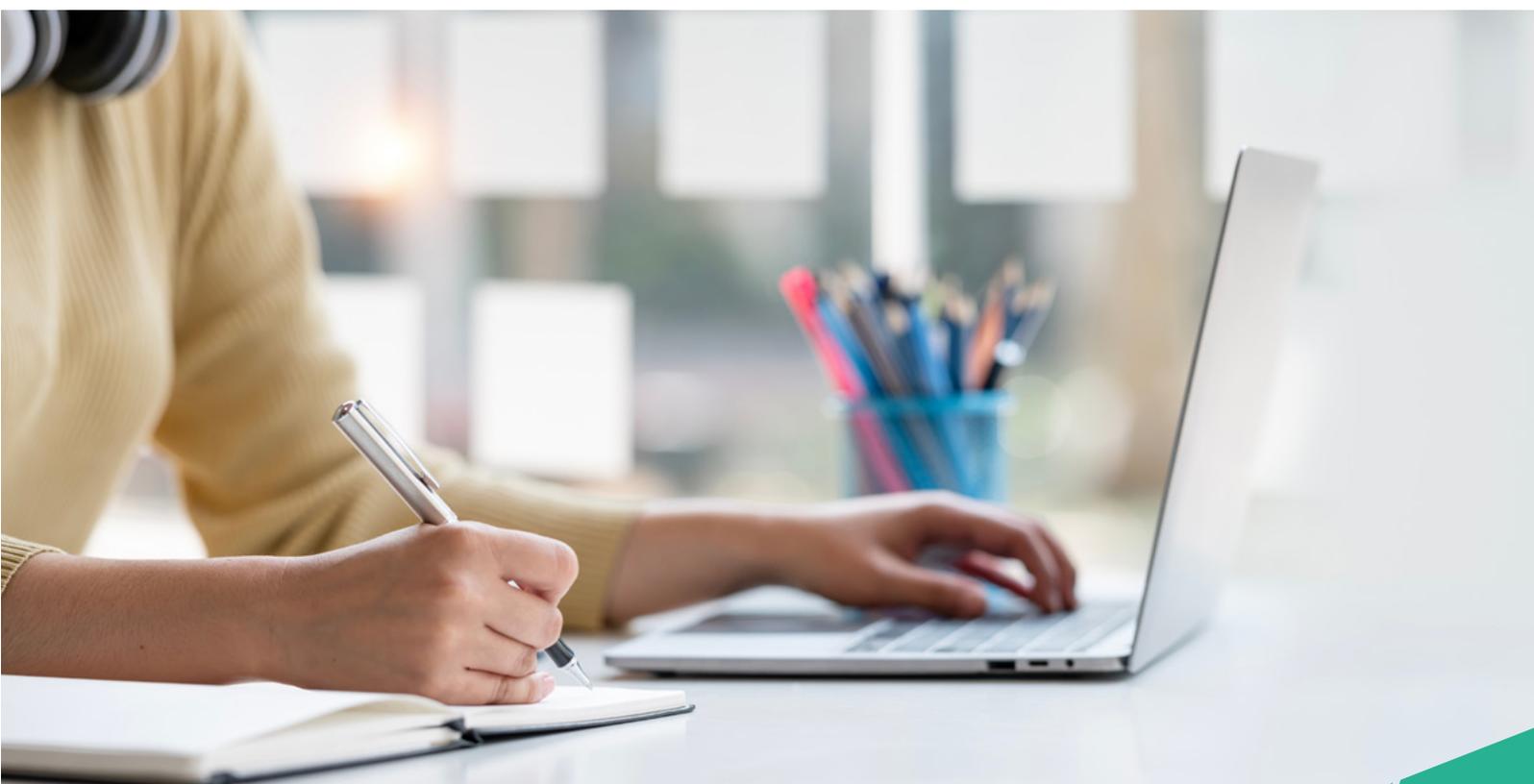
Sur les **21530 inscrits** pour recevoir des notifications de nouvelles propositions de logement, seulement **3 annonces** ont été déposées.

Malgré d'importants financements, le retour sur investissement n'est pas à la hauteur des attentes. Les frais de licence s'élèvent à 49680 € par an (l'année 2023 ayant été une année blanche), sans donc une réelle efficacité.

Face à ce constat, FO Énergie estime rationnel de ne pas renouveler la licence de la plateforme.

Cependant, la fermeture de la plateforme doit servir pour explorer de nouvelles pistes afin de répondre de manière efficace aux besoins des étudiants en matière d'hébergement.

FO Énergie estime essentiel que la CCAS envisage une aide spécifique en direction des jeunes ayants droit afin de leur permettre de faciliter leur recherche d'appartement pour pouvoir poursuivre leurs études.



Agir, ne pas subir!